



Rapport du HCAAM : une occasion manquée

Ce vendredi 14 janvier 2022 a été remis au ministre de la Santé le rapport commandé au Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) et relatif à l'articulation de la prise en charge entre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et Assurance Maladie Complémentaire (AMC), réalisé au travers de quatre *scenarii* d'évolutions possibles.

Force Ouvrière avait dû réagir pendant l'élaboration de ce travail, qui fait normalement l'objet de débats interne au HCAAM entre organisations syndicales et professionnelles, représentants de la Nation et associations. Car dès le début, ces travaux ont fait l'objet d'une instrumentalisation politique inédite, sur la commande elle-même, puis par une série de réactions et de déclarations dans la presse en particulier autour du scénario dit de « Grande Sécu ».

FO rappelle son attachement au HCAAM comme instance fondamentale de démocratie et de travaux collégiaux, qui ne doivent souffrir d'aucune instrumentalisation.

C'est une occasion manquée de pouvoir traiter d'un sujet crucial pour les assurés sociaux : le reste-à-charge et le poids croissant des dépenses de santé, pour au contraire faire payer les assurés en fonction de leur risque et de leur âge.

C'est aussi fondamentalement, et de surcroît en plein crise sanitaire, une occasion manquée d'affirmer avec force la nécessité de restaurer les principes essentiels du système de soins français - le meilleur au monde selon l'OMS en 2000 ! -, et d'inverser la logique austéritaire, pour au contraire établir un véritable plan d'investissement pour l'hôpital public, que FO demandait déjà avant la crise. Depuis et malgré le Ségur, il connaît toujours les mêmes difficultés.

FO entend être attentive et continuer à œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble des assurés sociaux en faveur d'une Sécurité Sociale solidaire en préservant l'efficacité de l'ensemble des intervenants de la solidarité collective : le régime général obligatoire et les mutuelles complémentaires.

Contact :

Serge LEGAGNOA
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ slegagnoa

@[force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.83.94

Paris, le 14 janvier 2022